www.environnement93.org

UNION DES ASSOCIATIONS
D'ENVIRONNEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS

Association départementale agréée
Membre d'Ile-de-France Environnement – Affiliée à France Nature Environnement

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MARS 2011

MOTION DEPOSEE PAR L' ASSOCIATION
" MURS à PECHES " de MONTREUIL

Après avoir pris connaissance du projet de P.L.U. de la ville de Montreuil, soumis à prochaine délibération du conseil municipal prévue le 31 mars 2011,

Après avoir pris connaissance, en particulier, du contenu du règlement d'urbanisme de la zone N, dite Naturelle, qui rend cette zone largement constructible pour l'habitat et les constructions annexes non accolées,

Environnement 93 demande à ce que:

1° Le contenu du règlement d'urbanisme soit réellement celui d'une zone naturelle dans laquelle seules les constructions nécessaires à la gestion de la zone pourront être autorisées dans la limite de 5% de l'emprise au sol et d'une hauteur maximale de 2,50 m. Les constructions de logements, activités seront formellement interdites à l'exception des activités agri culturelles.

2° Que cette zone naturelle soit étendue à la totalité du secteur naturel des Murs à Pêches soit 38 hectares et non aux seuls 21 hectares.

COURRIER A ADRESSER : 16 avenue Monge 93470 COUBRON
☎01.43.32.72.95 ou 01.43.01.12.61
environnement.93@laposte.net